



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC **Règlement numéro V738-2025-00**

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville, de ce qui suit :

Règlement numéro	Titre	Description informative	Adopté le	Approbation des personnes habiles à voter
V738-2025-00	Règlement décrétant une dépense de 1 981 000 \$ et un emprunt de 1 981 000 \$ pour l'exécution du projet de réfection d'aqueduc, d'égouts, de chaussée et de bordures pour le secteur Saint-Rémi	L'objet de ce règlement est de procéder à l'exécution des travaux de réfection d'aqueduc, d'égouts, de chaussée et de bordures pour le secteur Saint-Rémi et d'autoriser un emprunt n'excédant pas la somme de 1 981 000 \$ sur une période de trente (30) ans.	2025-05-20	2025-05-29

Ledit règlement a été soumis aux personnes habiles à voter et il a été déclaré approuvé à la suite de la procédure d'enregistrement. De plus, il a reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 7 juillet 2025.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi et accessibles sur le site Internet de la Ville à **saint-remi.ca**, où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Saint-Rémi, ce 15 juillet 2025

Me Patrice de Repentigny, greffier